Université de Paris

PROCES - VERBAL DES RESULTATS DES DEPOUILLEMENTS RELATIF A L'ELECTION DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS AUX CONSEILS CENTRAUX ET FACULTAIRES DE L'UNIVERSITE DE PARIS

Scrutin des 21 et 22 mai 2019

L'administratrice provisoire de l'Université de Paris,

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n°2019-209 modifié du 20 mars 2019 portant création de l'Université de Paris et approbation de ses statuts ;
Vu l'arrêté n°2019-03 du 15 avril 2019 relatif à l'élection des représentants des personnels aux conseils centraux et facultaires de l'Université de Paris ;
Vu l'arrêté n°2019-05 du 13 mai 2019 relatif à la recevabilité des candidatures à l'élection des représentants des personnels aux conseils centraux et facultaires de l'Université de Paris ;
Vu les procès-verbaux de dépouillement du scrutin des 21 et 22 mai 2019 ;

Les résultats du scrutin des 21 et 22 mai 2019 sont les suivants :

ARTICLE 1 – CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 – Pour l'élection au conseil d'administration de l'Université de Paris au titre du Collège A - professeurs des universités et personnels assimilés (5 sièges) :

	Au titre du collège A
Sièges de titulaire à pourvoir :	5
Nombre d'électeurs inscrits :	1679
Nombre / pourcentage de votants :	1023 / 60,93%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	15
Suffrages valablement exprimés :	1008
Quotient électoral :	252,00

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution de la prime majoritaire	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « Pari(s) d'une Université Plus Humaine (PUPH) »	179	0	0	1	**1**
Liste : « FAIRE ENSEMBLE L'UNIVERSITE DE PARIS »	664	1	2	0	**3**
Liste : « Changeons pour Réussir »	165	0	0	1	**1**

1.2 - Pour l'élection au conseil d'administration de l'Université de Paris au titre du Collège B - autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (5 sièges) :

	Au titre du collège B
Sièges de titulaire à pourvoir :	5
Nombre d'électeurs inscrits :	2503
Nombre / pourcentage de votants :	1435 / 57,33%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	40
Suffrages valablement exprimés :	1395
Quotient électoral :	348,75

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution de la prime majoritaire	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « Pari(s) d'une Université Plus Humaine (PUPH) »	450	0	1	0	**1**
Liste : « FAIRE ENSEMBLE L'UNIVERSITE DE PARIS »	741	1	2	0	**3**
Liste : « Changeons pour Réussir »	204	0	0	1	**1**

1.3 - Pour l'élection au conseil d'administration de l'Université de Paris au titre du Collège des BIATSS - personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniques, de service et de santé et assimilés (3 sièges) :

	Au titre du collège BIATSS
Sièges de titulaire à pourvoir :	3
Nombre d'électeurs inscrits :	3642
Nombre / pourcentage de votants :	1706 / 46,84%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	106
Suffrages valablement exprimés :	1600
Quotient électoral :	533,33

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « FO ESR et CGT FERC Sup »	327	0	1	1
Liste : « Pari(s) d'une Université Plus Humaine (PUPH) »	506	0	1	1
Liste : « SNPTES »	539	1	0	1
Liste « Ensemble avec le Sgen-CFDT »	228	0	0	0

ARTICLE 2 – SENAT ACADEMIQUE

2.1 - Pour l'élection au sénat académique de l'Université de Paris au titre du Collège A - professeurs des universités et personnels assimilés de la Faculté de Santé (4 sièges) :

	Au titre du collège A – Faculté de Santé
Sièges de titulaire à pourvoir :	4
Nombre d'électeurs inscrits :	942
Nombre / pourcentage de votants :	549 / 58,28%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	13
Suffrages valablement exprimés :	536
Quotient électoral :	134,00

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « FAIRE ENSEMBLE L'UNIVERSITE DE PARIS »	445	3	0	3
Liste : « Changeons pour Réussir »	91	0	1	1

2.2 - Pour l'élection au sénat académique de l'Université de Paris au titre du Collège A - professeurs des universités et personnels assimilés de la Faculté des Sciences (4 sièges) :

	Au titre du collège A – Faculté des Sciences
Sièges de titulaire à pourvoir :	4
Nombre d'électeurs inscrits :	398
Nombre / pourcentage de votants :	268 / 67,34%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	2
Suffrages valablement exprimés :	266
Quotient électoral :	66,50

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « Faire ensemble l'Université de Paris avec la faculté des Sciences »	145	2	0	**2**
Liste : « Pari(s) d'une Université Plus Humaine (PUPH) »	79	1	0	**1**
Liste : « Changeons pour Réussir »	42	0	1	**1**

2.3 - Pour l'élection au sénat académique de l'Université de Paris au titre du Collège A - professeurs des universités et personnels assimilés de la Faculté Sociétés et Humanités - secteur LSHS (4 sièges) :

	Au titre du collège A – Faculté SH / secteur LSHS
Sièges de titulaire à pourvoir :	4
Nombre d'électeurs inscrits :	243
Nombre / pourcentage de votants :	139 / 57,20%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	1
Suffrages valablement exprimés :	138
Quotient électoral :	34,50

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « Faire ensemble l'Université de Paris avec la faculté Sociétés et Humanités »	67	1	**1**	**2**
Liste : « Pari(s) d'une Université Plus Humaine (PUPH) »	71	2	0	**2**

2.4 - Pour l'élection au sénat académique de l'Université de Paris au titre du Collège A - professeurs des universités et personnels assimilés de la Faculté Sociétés et Humanités - secteur DEG (1 siège) :

	Au titre du collège A – Faculté SH / Secteur DEG
Siège de titulaire à pourvoir :	1
Nombre d'électeurs inscrits :	38
Nombre / pourcentage de votants :	32 / 84,21%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	12
Suffrages valablement exprimés :	20

Candidature	Suffrages obtenus	Total de siège de titulaire obtenu
JEANNERET-CRETTEZ Marie-Hélène	20	1

2.5 - Pour l'élection au sénat académique de l'Université de Paris au titre du Collège B - autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés de la Faculté de Santé (4 sièges) :

	Au titre du collège B – Faculté de Santé
Sièges de titulaire à pourvoir :	4
Nombre d'électeurs inscrits :	1073
Nombre / pourcentage de votants :	619 / 57,69%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	10
Suffrages valablement exprimés :	609
Quotient électoral :	152,25

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « FAIRE ENSEMBLE L'UNIVERSITE DE PARIS »	450	2	1	**3**
Liste : « Pari(s) d'une Université Plus Humaine (PUPH) »	76	0	0	**0**
Liste : « Changeons pour Réussir »	83	0	1	**1**

2.6 - Pour l'élection au sénat académique de l'Université de Paris au titre du Collège B - autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés de la Faculté des Sciences (4 sièges) :

	Au titre du collège B – Faculté des Sciences
Sièges de titulaire à pourvoir :	4
Nombre d'électeurs inscrits :	671
Nombre / pourcentage de votants :	412 / 61,40%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	3
Suffrages valablement exprimés :	409
Quotient électoral :	102,25

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « Faire ensemble l'Université de Paris avec la faculté des Sciences »	171	1	1	**2**
Liste : « Pari(s) d'une Université Plus Humaine (PUPH) »	173	1	1	**2**
Liste : « Changeons pour Réussir »	65	0	0	**0**

2.7 - Pour l'élection au sénat académique de l'Université de Paris au titre du Collège B - autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés de la Faculté Sociétés et Humanités - secteur LSHS (4 sièges) :

	Au titre du collège B
Sièges de titulaire à pourvoir :	4
Nombre d'électeurs inscrits :	585
Nombre / pourcentage de votants :	327 / 55,90%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	3
Suffrages valablement exprimés :	324
Quotient électoral :	81,00

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « Faire ensemble l'Université de Paris avec la faculté des Sciences »	97	1	0	**1**
Liste : « Pari(s) d'une Université Plus Humaine (PUPH) »	192	2	0	**2**
Liste : « Changeons pour Réussir »	35	0	1	**1**

2.8 - Pour l'élection au sénat académique de l'Université de Paris au titre du Collège B - autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés de la Faculté Sociétés et Humanités - secteur DEG (1 siège) :

	Au titre du collège B –Faculté SH / Secteur DEG
Siège de titulaire à pourvoir :	1
Nombre d'électeurs inscrits :	50
Nombre / pourcentage de votants :	24 / 48,00%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	3
Suffrages valablement exprimés :	21

Candidature	Suffrages obtenus	Total de siège de titulaire obtenu
BOURDEAUX Gautier	21	1

2.9 - Pour l'élection au sénat académique de l'Université de Paris au titre du Collège BIATSS - personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniques, de service et de santé et assimilés (9 sièges) :

	Au titre du collège BIATSS
Sièges de titulaire à pourvoir :	9
Nombre d'électeurs inscrits :	3519
Nombre / pourcentage de votants :	1635 / 46,46%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	89
Suffrages valablement exprimés :	1546
Quotient électoral :	171,78

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « FO ESR et CGT FERC Sup »	351	2	0	**2**
Liste : « Pari(s) d'une Université Plus Humaine (PUPH) »	506	2	1	**3**
Liste : « SNPTES »	444	2	1	**3**
Liste « Ensemble avec le Sgen-CFDT »	245	1	0	**1**

ARTICLE 3 – FACULTE DE SANTE

3.1 - CONSEIL DE FACULTE

3.1.1 – Pour l'élection au conseil de faculté de la faculté de Santé au titre du Collège A - professeurs des universités et personnels assimilés (10 sièges) :

	Au titre du collège A
Sièges de titulaire à pourvoir :	10
Nombre d'électeurs inscrits :	942
Nombre / pourcentage de votants :	549 / 58,28%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	13
Suffrages valablement exprimés :	536
Quotient électoral :	53,60

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « FAIRE ENSEMBLE L'UNIVERSITE DE PARIS »	445	8	0	**8**
Liste : « Changeons pour Réussir »	91	1	1	**2**

3.1.2 - Pour l'élection au conseil de faculté de la faculté de Santé au titre du collège B - autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (10 sièges) :

	Au titre du collège B
Sièges de titulaire à pourvoir :	10
Nombre d'électeurs inscrits :	1073
Nombre / pourcentage de votants :	619 / 57,69%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	10
Suffrages valablement exprimés :	609
Quotient électoral :	60,90

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « FAIRE ENSEMBLE L'UNIVERSITE DE PARIS »	450	7	1	**8**
Liste : « Pari(s) d'une Université Plus Humaine (PUPH) »	76	1	0	**1**
Liste : « Changeons pour Réussir »	83	1	0	**1**

3.1.3 - Pour l'élection au conseil de faculté de la faculté de Santé au titre du collège BIATSS - personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniques, de service et de santé et assimilés (7 sièges) :

	Au titre du collège BIATSS
Sièges de titulaire à pourvoir :	7
Nombre d'électeurs inscrits :	1308
Nombre / pourcentage de votants :	444 / 33,94%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	41
Suffrages valablement exprimés :	403
Quotient électoral :	57,57

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « FO ESR et CGT FERC Sup »	134	2	0	**2**
Liste : « SNPTES »	269	4	1	**5**

3.2 - CAC-COMMISSION RECHERCHE

3.2.1 – Pour l'élection à la commission recherche de la faculté de Santé au titre du collège A - professeurs des universités et personnels assimilés (8 sièges) :

	Au titre du collège A
Sièges de titulaire à pourvoir :	8
Nombre d'électeurs inscrits :	942
Nombre / pourcentage de votants :	549 / 58,28%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	8
Suffrages valablement exprimés :	541
Quotient électoral :	67,63

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « FAIRE ENSEMBLE L'UNIVERSITE DE PARIS »	433	6	0	6
Liste : « Changeons pour Réussir »	108	1	1	2

3.2.2 - Pour l'élection à la commission recherche de la faculté de Santé au titre du collège B - autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (8 sièges) :

	Au titre du collège B
Sièges de titulaire à pourvoir :	8
Nombre d'électeurs inscrits :	1073
Nombre / pourcentage de votants :	619 / 57,69%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	13
Suffrages valablement exprimés :	606
Quotient électoral :	75,75

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « FAIRE ENSEMBLE L'UNIVERSITE DE PARIS »	450	5	1	**6**
Liste : « Pari(s) d'une Université Plus Humaine (PUPH) »	63	0	1	**1**
Liste : « Changeons pour Réussir »	93	1	0	**1**

3.2.3 - Pour l'élection à la commission recherche de la faculté de Santé au titre du collège BIATSS - personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniques, de service et de santé et assimilés (2 sièges) :

	Au titre du collège BIATSS
Sièges de titulaire à pourvoir :	2
Nombre d'électeurs inscrits :	1308
Nombre / pourcentage de votants :	444 / 33,94%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	25
Suffrages valablement exprimés :	419
Quotient électoral :	209,50

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « FO ESR et CGT FERC Sup »	77	0	0	**0**
Liste : « Pari(s) d'une Université Plus Humaine (PUPH) »	94	0	0	**0**
Liste : « SNPTES »	150	0	1	**1**
Liste « Ensemble avec le Sgen-CFDT »	98	0	1	**1**

3.3 - CAC - COMMISSION FORMATION

3.3.1 - Pour l'élection à la commission formation de la faculté de Santé au titre du collège A - professeurs des universités et personnels assimilés (6 sièges) :

	Au titre du collège A
Sièges de titulaire à pourvoir :	6
Nombre d'électeurs inscrits :	942
Nombre / pourcentage de votants :	549 / 58,28%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	12
Suffrages valablement exprimés :	539
Quotient électoral :	89,83

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « FAIRE ENSEMBLE L'UNIVERSITE DE PARIS »	443	4	1	**5**
Liste : « Changeons pour Réussir »	96	1	0	**1**

3.3.2 - Pour l'élection à la commission formation de la faculté de Santé au titre du collège B - autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (6 sièges) :

	Au titre du collège B
Sièges de titulaire à pourvoir :	6
Nombre d'électeurs inscrits :	1088
Nombre / pourcentage de votants :	620 / 56,99%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	8
Suffrages valablement exprimés :	612
Quotient électoral :	102,00

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « FAIRE ENSEMBLE L'UNIVERSITE DE PARIS »	455	4	0	**4**
Liste : « Pari(s) d'une Université Plus Humaine (PUPH) »	64	0	1	**1**
Liste : « Changeons pour Réussir »	93	0	1	**1**

3.3.3 - Pour l'élection à la commission formation de la faculté de Santé au titre du collège BIATSS - personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniques, de service et de santé et assimilés (3 sièges) :

	Au titre du collège BIATSS
Sièges de titulaire à pourvoir :	3
Nombre d'électeurs inscrits :	1308
Nombre / pourcentage de votants :	445 / 34,02%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	22
Suffrages valablement exprimés :	423
Quotient électoral :	141,00

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « FO ESR et CGT FERC Sup »	80	0	1	**1**
Liste : « Pari(s) d'une Université Plus Humaine (PUPH) »	116	0	1	**1**
Liste : « SNPTES »	154	1	0	**1**
Liste « Ensemble avec le Sgen-CFDT »	73	0	0	**0**

ARTICLE 4 – FACULTE DES SCIENCES

4.1 - CONSEIL DE FACULTE

4.1.1 - Pour l'élection au conseil de faculté de la faculté des Sciences au titre du collège A - professeurs des universités et personnels assimilés (8 sièges) :

	Au titre du collège A
Sièges de titulaire à pourvoir :	8
Nombre d'électeurs inscrits :	398
Nombre / pourcentage de votants :	268 / 67,34%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	2
Suffrages valablement exprimés :	266
Quotient électoral :	33,25

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « Faire ensemble l'Université de Paris avec la faculté des Sciences »	145	4	0	4
Liste : « Pari(s) d'une Université Plus Humaine (PUPH) »	79	2	1	3
Liste : « Changeons pour Réussir »	42	1	0	1

4.1.2 - Pour l'élection au conseil de faculté de la faculté des Sciences au titre du collège B - autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (8 sièges) :

	Au titre du collège B
Sièges de titulaire à pourvoir :	8
Nombre d'électeurs inscrits :	671
Nombre / pourcentage de votants :	412 / 61,40%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	3
Suffrages valablement exprimés :	409
Quotient électoral :	51,13

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « Faire ensemble l'Université de Paris avec la faculté des Sciences »	171	3	0	**3**
Liste : « Pari(s) d'une Université Plus Humaine (PUPH) »	173	3	1	**4**
Liste : « Changeons pour Réussir »	65	1	0	**1**

4.1.3 - Pour l'élection au conseil de faculté de la faculté des Sciences au titre du collège BIATSS - personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniques, de service et de santé et assimilés (5 sièges) :

	Au titre du collège BIATSS
Sièges de titulaire à pourvoir :	5
Nombre d'électeurs inscrits :	629
Nombre / pourcentage de votants :	333 / 52,94%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	23
Suffrages valablement exprimés :	310
Quotient électoral :	62,00

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « FO ESR et CGT FERC Sup »	72	1	0	**1**
Liste : « Pari(s) d'une Université Plus Humaine (PUPH) »	112	1	1	**2**
Liste : « SNPTES »	126	2	0	**2**

4.2 - CAC-COMMISSION RECHERCHE

4.2.1 - Pour l'élection à la commission recherche de la faculté des Sciences de l'Université de Paris au titre du collège A - professeurs des universités et personnels assimilés (8 sièges) :

	Au titre du collège A
Sièges de titulaire à pourvoir :	8
Nombre d'électeurs inscrits :	398
Nombre / pourcentage de votants :	268 / 67,34%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	4
Suffrages valablement exprimés :	264
Quotient électoral :	33,00

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « Faire ensemble l'Université de Paris avec la faculté des Sciences »	139	4	0	4
Liste : « Pari(s) d'une Université Plus Humaine (PUPH) »	85	2	1	3
Liste : « Changeons pour Réussir »	40	1	0	1

4.2.2 - Pour l'élection à la commission recherche de la faculté des Sciences de l'Université de Paris au titre du collège B - autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (8 sièges) :

	Au titre du collège B
Sièges de titulaire à pourvoir :	8
Nombre d'électeurs inscrits :	671
Nombre / pourcentage de votants :	412 / 61,40%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	3
Suffrages valablement exprimés :	409
Quotient électoral :	51,13

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « Faire ensemble l'Université de Paris avec la faculté des Sciences »	175	3	1	**4**
Liste : « Pari(s) d'une Université Plus Humaine (PUPH) »	170	3	0	**3**
Liste : « Changeons pour Réussir »	64	1	0	**1**

4.2.3 - Pour l'élection à la commission recherche de la faculté des Sciences de l'Université de Paris au titre du collège BIATSS - personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniques, de service et de santé et assimilés (2 sièges) :

	Au titre du collège BIATSS
Sièges de titulaire à pourvoir :	2
Nombre d'électeurs inscrits :	629
Nombre / pourcentage de votants :	333 / 52,94%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	24
Suffrages valablement exprimés :	309
Quotient électoral :	154,50

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « FO ESR et CGT FERC Sup »	72	0	0	**0**
Liste : « Pari(s) d'une Université Plus Humaine (PUPH) »	107	0	1	**1**
Liste : « SNPTES »	130	0	1	**1**

4.3 - CAC-COMMISSION FORMATION

4.3.1 - Pour l'élection à la commission formation de la faculté des Sciences de l'Université de Paris au titre du collège A - professeurs des universités et personnels assimilés (6 sièges) :

	Au titre du collège A
Sièges de titulaire à pourvoir :	6
Nombre d'électeurs inscrits :	398
Nombre / pourcentage de votants :	268 / 67,34%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	1
Suffrages valablement exprimés :	267
Quotient électoral :	44,50

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « Faire ensemble l'Université de Paris avec la faculté des Sciences »	145	3	0	**3**
Liste : « Pari(s) d'une Université Plus Humaine (PUPH) »	79	1	1	**2**
Liste : « Changeons pour Réussir »	43	0	1	**1**

4.3.2 - Pour l'élection à la commission formation de la faculté des Sciences de l'Université de Paris au titre du collège B - autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (6 sièges) :

	Au titre du collège B
Sièges de titulaire à pourvoir :	6
Nombre d'électeurs inscrits :	671
Nombre / pourcentage de votants :	412 / 61,40%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	4
Suffrages valablement exprimés :	408
Quotient électoral :	68,00

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « Faire ensemble l'Université de Paris avec la faculté des Sciences »	178	2	1	**3**
Liste : « Pari(s) d'une Université Plus Humaine (PUPH) »	163	2	0	**2**
Liste : « Changeons pour Réussir »	67	0	1	**1**

4.3.3 - Pour l'élection à la commission formation de la faculté des Sciences de l'Université de Paris au titre du collège BIATSS - personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniques, de service et de santé et assimilés (3 sièges) :

	Au titre du collège BIATSS
Sièges de titulaire à pourvoir :	3
Nombre d'électeurs inscrits :	629
Nombre / pourcentage de votants :	334 / 53,10%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	22
Suffrages valablement exprimés :	312
Quotient électoral :	104,00

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « FO ESR et CGT FERC Sup »	68	0	1	**1**
Liste : « Pari(s) d'une Université Plus Humaine (PUPH) »	121	1	0	**1**
Liste : « SNPTES »	123	1	0	**1**

ARTICLE 5 – FACULTE SOCIETES ET HUMANITES

5.1 - CONSEIL DE FACULTE

5.1.1.1 - Pour l'élection au conseil de faculté de la faculté Sociétés et Humanités de l'Université de Paris au titre du collège A - secteur LSHS - professeurs des universités et personnels assimilés (9 sièges) :

	Au titre du collège A
Sièges de titulaire à pourvoir :	9
Nombre d'électeurs inscrits :	243
Nombre / pourcentage de votants :	139 / 57,20%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	1
Suffrages valablement exprimés :	138
Quotient électoral :	15,33

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « Faire ensemble l'Université de Paris avec la faculté Sociétés et Humanités »	67	4	0	**4**
Liste : « Pari(s) d'une Université Plus Humaine (PUPH) »	71	4	1	**5**

5.1.1.2 - Est déclarée élue la candidature suivante pour l'élection au conseil de faculté de la faculté Sociétés et Humanités de l'Université de Paris au titre du collège A - secteur DEG - professeurs des universités et personnels assimilés (1 siège) :

	Au titre du collège A
Siège de titulaire à pourvoir :	1
Nombre d'électeurs inscrits :	38
Nombre / pourcentage de votants :	32 / 84,21%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	12
Suffrages valablement exprimés :	20

Candidature	Suffrages obtenus	Total de siège de titulaire obtenu
JEANNERET-CRETTEZ Marie-Hélène	20	1

5.1.2.1 - Pour l'élection au conseil de faculté de la faculté Sociétés et Humanités de l'Université de Paris au titre du collège B - secteur LSHS - autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (9 sièges) :

	Au titre du collège B
Sièges de titulaire à pourvoir :	9
Nombre d'électeurs inscrits :	585
Nombre / pourcentage de votants :	327 / 55,90 %
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	3
Suffrages valablement exprimés :	324
Quotient électoral :	36,00

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « Faire ensemble l'Université de Paris avec la faculté Sociétés et Humanités »	97	2	1	**3**
Liste : « Pari(s) d'une Université Plus Humaine (PUPH) »	192	5	0	**5**
Liste : « Changeons pour Réussir »	35	0	1	**1**

5.1.2.2 - Pour l'élection au conseil de faculté de la faculté Sociétés et Humanités de l'Université de Paris au titre du collège B - secteur DEG - autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (1 siège) :

	Au titre du collège B
Siège de titulaire à pourvoir :	1
Nombre d'électeurs inscrits :	50
Nombre / pourcentage de votants :	24 / 48,00%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	3
Suffrages valablement exprimés :	21

Candidature	Suffrages obtenus	Total de siège de titulaire obtenu
BOURDEAUX Gautier	21	1

5.1.3.1 - Pour l'élection au conseil de faculté de la faculté Sociétés et Humanités de l'Université de Paris au titre du collège BIATSS - personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniques, de service et de santé assimilés (7 sièges) :

	Au titre du collège BIATSS
Sièges de titulaire à pourvoir :	7
Nombre d'électeurs inscrits :	416
Nombre / pourcentage de votants :	255 / 61,30%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	19
Suffrages valablement exprimés :	236
Quotient électoral :	33,71

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « FO ESR et CGT FERC Sup »	43	1	0	1
Liste : « Pari(s) d'une Université Plus Humaine (PUPH) »	83	2	0	2
Liste : « SNPTES »	51	1	1	2
Liste « Ensemble avec le Sgen-CFDT »	59	1	1	2

5.2 - CAC COMMISSION RECHERCHE

5.2.1.1 - Pour l'élection à la commission recherche de la faculté Sociétés et Humanités de l'Université de Paris au titre du collège A - secteur LSHS - professeurs des universités et personnels assimilés (8 sièges) :

	Au titre du collège A
Sièges de titulaire à pourvoir :	8
Nombre d'électeurs inscrits :	243
Nombre / pourcentage de votants :	140 / 57,61%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	3
Suffrages valablement exprimés :	137
Quotient électoral :	17,13

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « Faire ensemble l'Université de Paris avec la faculté Sociétés et Humanités »	71	4	0	4
Liste : « Pari(s) d'une Université Plus Humaine (PUPH) »	66	3	1	4

5.2.1.2 - Pour l'élection à la commission recherche de la faculté Sociétés et Humanités de l'Université de Paris au titre du collège A - secteur DEG - professeurs des universités et personnels assimilés (1 siège) :

	Au titre du collège A
Siège de titulaire à pourvoir :	1
Nombre d'électeurs inscrits :	38
Nombre / pourcentage de votants :	32 / 84,21%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	7
Suffrages valablement exprimés :	25

Candidature	Suffrages obtenus	Total de siège de titulaire obtenu
KREMER David	25	**1**

5.2.2.1 - Pour l'élection à la commission recherche de la faculté Sociétés et Humanités de l'Université de Paris au titre du collège B - secteur LSHS - autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (8 sièges) :

	Au titre du collège B
Sièges de titulaire à pourvoir :	8
Nombre d'électeurs inscrits :	585
Nombre / pourcentage de votants :	327 / 55,90%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	8
Suffrages valablement exprimés :	319
Quotient électoral :	39,88

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « Faire ensemble l'Université de Paris avec la faculté Sociétés et Humanités »	106	2	1	**3**
Liste : « Pari(s) d'une Université Plus Humaine (PUPH) »	213	5	0	**5**

5.2.2.2 - Pour l'élection à la commission recherche de la faculté Sociétés et Humanités de l'Université de Paris au titre du collège B - secteur DEG - autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (1 siège) :

	Au titre du collège B
Siège de titulaire à pourvoir :	1
Nombre d'électeurs inscrits :	50
Nombre / pourcentage de votants :	24 / 48,00%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	4
Suffrages valablement exprimés :	20

Candidature	Suffrages obtenus	Total de siège de titulaire obtenu
de SAINT-PERN Laure	20	**1**

5.2.3.1 - Pour l'élection à la commission recherche de la faculté Sociétés et Humanités de l'Université de Paris au titre du collège BIATSS - personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniques, de service et de santé et assimilés (4 sièges) :

	Au titre du collège BIATSS
Sièges de titulaire à pourvoir :	4
Nombre d'électeurs inscrits :	416
Nombre / pourcentage de votants :	246 / 59,13%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	77
Suffrages valablement exprimés :	169
Quotient électoral :	42,25

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « FO ESR et CGT FERC Sup »	169	4	0	**4**

5.3 - CAC COMMISSION FORMATION

5.3.1.1 - Pour l'élection à la commission formation de la faculté Sociétés et Humanités de l'Université de Paris au titre du collège A - secteur LSHS - professeurs des universités et personnels assimilés (5 sièges) :

	Au titre du collège A
Sièges de titulaire à pourvoir :	5
Nombre d'électeurs inscrits :	243
Nombre / pourcentage de votants :	140 / 57,61%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	2
Suffrages valablement exprimés :	138
Quotient électoral :	27,60

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « Faire ensemble l'Université de Paris avec la faculté Sociétés et Humanités »	63	2	0	**2**
Liste : « Pari(s) d'une Université Plus Humaine (PUPH) »	75	2	1	**3**

5.3.1.2 - Pour l'élection à la commission formation de la faculté Sociétés et Humanités de l'Université de Paris au titre du collège A - secteur DEG - professeurs des universités et personnels assimilés (1 siège) :

	Au titre du collège A
Siège de titulaire à pourvoir :	1
Nombre d'électeurs inscrits :	38
Nombre / pourcentage de votants :	32 / 84,21%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	10
Suffrages valablement exprimés :	22

Candidature	Suffrages obtenus	Total de siège de titulaire obtenu
LAQUIEZE Alain	22	**1**

5.3.1.3 - Pour l'élection à la commission formation de la faculté Sociétés et Humanités de l'Université de Paris au titre du collège B - autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (6 sièges) :

	Au titre du collège B
Sièges de titulaire à pourvoir :	6
Nombre d'électeurs inscrits :	635
Nombre / pourcentage de votants :	352 / 55,43%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	7
Suffrages valablement exprimés :	345
Quotient électoral :	57,50

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « Faire ensemble l'Université de Paris avec la faculté Sociétés et Humanités »	97	1	1	**2**
Liste : « Pari(s) d'une Université Plus Humaine (PUPH) »	198	3	0	**3**
Liste : « Changeons pour Réussir »	50	0	1	**1**

5.3.1.4 - Pour l'élection à la commission formation de la faculté Sociétés et Humanités de l'Université de Paris au titre du collège BIATSS - personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniques, de service et de santé et assimilés (5 sièges) :

	Au titre du collège BIATSS
Sièges de titulaire à pourvoir :	5
Nombre d'électeurs inscrits :	416
Nombre / pourcentage de votants :	247 / 59,38%
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	69
Suffrages valablement exprimés :	178
Quotient électoral :	35,60

Listes de candidats	Suffrages obtenus	Attribution des sièges au quotient	Attribution des sièges au plus fort reste	Total des sièges de titulaires obtenus
Liste : « FO ESR et CGT FERC Sup »	178	5	0	**5**

ARTICLE 6 - L'administratrice provisoire et le directeur général des services préfigurateur de l'Université de Paris sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera porté à la connaissance des intéressés par tout moyen approprié.

Fait à Paris, le 29 mai 2019

L'administratrice provisoire de l'Université de Paris

Françoise MOULIN CIVIL

Transmis au rectorat le : 29 MAI 2019

Affiché le : 29 MAI 2019